

ARDECHE LIBERTE : **Mont Mézenc et Source de la Loire** **7 jours – 6 nuits – 6 jours de randonnée**



Le GR7® démarre des Vosges au Ballon d'Alsace pour finir 1500 kilomètres plus loin dans les Pyrénées.

Sur cette partie du massif central, les monts d'Ardèche sont traversés par le chemin de grande randonnée du GR7® qui suit la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée.

L'itinéraire de cette randonnée en liberté suit en majorité les larges crêtes entre montagne ardéchoise et Cévennes ardéchoises entre 1000 et 1753 mètres d'altitude. La situation géographique unique permet d'avoir de magnifiques panoramas sur le massif central, les alpes et les vallées de l'Ardèche.

Très diversifié, le chemin alterne avec des passages en forêt, des zones de pâturages ou de landes dans une ambiance volcanique omniprésente. Ainsi, vous pourrez découvrir un de nos plus célèbres volcans : le mont Gerbier de Jonc et les sources de la Loire qui donne naissance au plus long fleuve de France. Ce dôme volcanique composé de phonolite, "la pierre qui sonne", est une œuvre naturelle imposante précisément sur la ligne de partage des eaux.

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à partir de 17h00 aux Estables en Haute Loire

Jour 02 : Estables à Bachasson

Du village des Estables, vous rejoignez le départ des pistes de ski de fond et depuis la Croix de Peccata vous faites l'ascension du Mont Mézenc qui a la particularité de se situer exactement à cheval entre l'Ardèche et la Haute Loire. Le randonneur ne s'arrête pas à ces limites administratives et vous pouvez profiter, à 1753 mètres d'altitude, du panorama exceptionnel à 360°. Vous redescendez et rejoignez le col de la Croix de Boutières d'où vous admirez la vue sur le cirque du même nom. La descente se poursuit jusqu'au Col de la Clède qui se trouve au-dessus du vallon de l'ancienne Chartreuse de Bonnefoy. Après ce petit détour pour admirer l'œuvre de Stéphane Thidet « De l'autre côté », vous remontez en direction de la zone des 5 sucs pour finalement retrouver le GR®7 à Montouse qui vous conduira au Mont-Gerbier-de-Jonc. L'auberge de Bachasson se trouve 500m sous le Gerbier.

20 km, 6h de marche, M : 765 m, D : 735 m

Jour 03 : Bachasson à Sagnes-et-Goudoulet via la Chaumasse

Vous démarrez la journée par l'ascension du Mont-Gerbier-de-Jonc (35min aller-retour depuis la maison de site). Vous pouvez visiter la maison de site où se trouve l'œuvre d'Olivier Leroi « 1020km ». Le GR7® redémarre du pied du Mont-Gerbier-de-Jonc qui culmine à 1551m d'altitude. Après avoir visité les différentes sources de la Loire (la géographique, la véritable et l'authentique), vous faites le tour des Coux. Vous passez par la ferme mémoire de Bourlatier, que vous pouvez visiter puis vous remontez à la Chaumasse et admirez l'œuvre de Gilles Clément « La tour à eau ». Enfin, vous descendez au village de Sagnes-et-Goudoulet qui abrite plusieurs maisons aux toits de lauzes de phonolithe, la pierre volcanique qui sonne.

14 km, 5h de marche, M : 385 m, D : 515 m

Jour 04 : Sagnes-et-Goudoulet à Mazan l'Abbaye

Vous pouvez démarrer la journée par la visite de la ferme Philip, une ancienne ferme avec un toit traditionnel en genêt et/ou l'ascension du Mont-Gerbier-de-Jonc. Le GR7® redémarre du pied du Mont-Gerbier-de-Jonc à 1551 mètres d'altitude et vous traversez le bassin des sources de la Loire. Vous passez par la ferme mémoire de Bourlatier, que vous pouvez visiter puis la Chaumasse et la "Tour à eau de Gilles Clément", une des œuvres artistiques du parcours avant de descendre au village de Sagnes-et-Goudoulet. Le village abrite plusieurs maisons aux toits de lauzes de phonolithe, la pierre volcanique qui sonne.

21,5 km, 6h de marche, M : 500 m, D : 600 m

Jour 05 : Mazan l'Abbaye à la station de la Croix de Bauzon

La randonnée continue par une belle piste forestière à travers la forêt de Mazan autrefois propriété des moines cisterciens. Du Cros de Boutazon, vous dominez la haute vallée de l'Ardèche, où cette célèbre rivière prend sa source à quelques centaines de mètres de là. Après le col de la Chavade et la station de ski de fond du même nom, la ligne de partage des eaux et le GR®7 continue par des landes et des zones d'estives jusqu'au col du Pendu. De là, vous quittez le GR®7 pour passer au sommet des Valadous et son magnifique panorama sur la vallée de l'Ardèche avant de rejoindre la station 4 saisons de la Croix de Bauzon.

23 km, 6h30 de marche, M : 790 m, D : 560 m

Possibilité de réduire l'étape en utilisant le service de transport bagages. Supplément 15€ /pers..

Jour 06 : De la Croix de Bauzon à St Laurent les Bains.

La piste forestière du Serre de l'Ubac permet de relier le hameau des Chambons où subsiste les ruines d'une ancienne abbaye. Vous rejoignez le col du Bez puis suivez le GR7 par la crête qui sépare le ruisseau de Masméjean qui coule vers l'atlantique et la rivière de la Borne qui part vers la méditerranée. Sur le Moure de l'Abéouradou, vous découvrez l'œuvre de Gloria Friedman « Le phare ». Vous descendez jusqu'au village de Borne par la draille. Le coup d'œil sur le donjon (château de Borne en ruine) vaut le détour. Ensuite le sentier s'enfonce au-dessus de la vallée de la Borne dans de belles ambiances sauvages. Avant d'arriver à Saint Laurent Les Bains, vous découvrez l'œuvre de Héhé « La grotte de Cristal », qui domine le village.

20 km, 6h de marche, M : 790 m, D : 1285 m

Jour 07 : De St Laurent les Bains à la Bastide Puylaurent

En début de matinée, vous pouvez vous relaxer aux thermes de Saint Laurent les Bains en profitant des soins que la station thermale propose : jets, bains de kaolin, massages, soins du corps, ...

Vous montez au col de la Croix du Pal puis aux Mires de Pra Clauzel puis descendez à l'abbaye de Notre Dame des Neiges via la Felgère, l'ancien emplacement de l'abbaye. Dans les chais de l'abbaye se trouve l'œuvre de Kôichi Kurita « Terre Loire » qu'il ne faut pas manquer. Vous pouvez profiter de cette halte à l'Abbaye pour visiter le mémorial dédié à Charles de Foucaud ainsi que la boutique monastique et la petite buvette.

Fin de la randonnée à la Bastide Puy Laurent. Possibilité de prendre le train (ou bus) pour votre retour ou la navette régulière (15h50 à réserver impérativement) pour retourner sur le Puy en Velay ou les Estables.

10,5 km, 3h30 de marche, M : 535 m, D : 380 m.

Les étapes sont conçues pour vous permettre de découvrir les œuvres d'arts du parcours artistiques et les différents sites de visites, de prendre le temps d'y faire une pause, d'y flâner, de se laisser transporter par la beauté des lieux, ...

Sur certaines étapes, nous vous proposons des variantes pour découvrir des panoramas, des maisons traditionnelles, des producteurs de produits locaux...

Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible de modification en fonction des conditions climatiques, du niveau des participants et /ou de la disponibilité des hébergements. L'itinéraire peut légèrement varier suivant le type d'hébergements choisis.

NB : *M : dénivelée monté, D : dénivelée descente. Temps, distance et dénivelée donné à titre indicatif.*

Formule en gîte d'étape : l'itinéraire est quasi identique que dans la formule A en chambre d'hôte et emprunte en grande partie le GR®7, néanmoins il peut différer lors des arrivées et départs vers les hébergements.

7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnées

Jour 1 : Accueil les samedis à partir de 17h aux Estables.

Jour 2 : Les Estables à Bachasson via Bonnefoy 20 km, 6h de marche, M : 765 m, D : 735 m

Jour 3 : Bachasson à Sagnes-et-Goudoulet via La Chaumasse 14 km, 5h de marche, M : 385 m, D : 515 m

Jour 4 : Sagnes-et-Goudoulet au Rousset du Lac 19 km, 5h30 de marche, M : 550 m, D : 545 m

Jour 5 : Rousset du Lac au Col de la Chavade 20 km, 6h de marche, M : 595 m, D : 560 m

Jour 6 : Col de la Chavade à Saint Laurent les Bains 22 km, 6h30 de marche, M : 875 m, D : 1280 m

Jour 7 : Saint Laurent les Bains à la Bastide Puy Laurent 10,5 km, 3h30 de marche, M : 535 m, D : 380 m.

Fin de la randonnée à la Bastide Puy Laurent. Possibilité de prendre le train (ou bus) pour votre retour ou la navette régulière (15h50 à réserver impérativement) pour retourner sur le Puy en Velay ou les Estables.

Fin de la randonnée à la Bastide Puy Laurent. Possibilité de prendre le train (ou bus) pour votre retour ou la navette régulière (15h50 à réserver impérativement) pour retourner sur le Puy en Velay ou les Estables.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

-En voiture :

Directement au village des Estables accueil les samedis à partir de 17h. Vous pourrez laisser votre véhicule sur la place du village.

-Arrivée en train à la gare SNCF du Puy en Velay, puis taxi jusqu'aux Estables.

Dispersion et retour : le jour 7 après la randonnée devant l'église de la Bastide Puy Laurent.

Retour par vos propres moyens de la gare SNCF de la Bastide Puy Laurent :

- en train ou bus en ligne régulière vers Alès /Nîmes ou le Puy en Velay (<https://www.ter.sncf.com>. Horaires à vérifier avant votre départ)

- ou avec la navette de la Malle Postale vers le Puy en Velay (départ 15h50, arrivée 17h45) ou Le Monastier sur Gazeille (arrivée 17h15) puis taxi jusqu'aux les Estables (arrivée 17h45).

A réserver impérativement au moment de votre inscription auprès de l'agence.

Covoiturage : Vous trouverez plusieurs sites sur internet : www.123envoiture.com ou www.covoiturage.fr

CARNET DE RANDO

Après règlement du solde, vous recevrez en format numérique (à imprimer par vos soins) votre carnet de rando comprenant :

- Les coordonnées des hébergements
- Le carnet de rando de l'agence et toutes informations utiles (itinéraires, variantes, distances, temps de marche...)
- L'itinéraire en format .gpx pour GPS

Sur place, remise du Topoguide de la Fédération Française de Randonnées : La Traversée du Massif Central par les parcs GR®7 (de Mâcon à la Bastide Puy Laurent), au moment de la prise en charge des bagages du jour2.

Les cartes IGN 2837OT (lac d'Issarlès), 2836OT (Gerbière de Jonc) et 2838 OT (Largentière) peuvent être directement commandées sur Internet (ex : site de l'IGN).

Option carnet rando au format papier : envoi par courrier du carnet rando et de tous ses éléments (2 cartes IGN carte à la carte, topoguide de la FFRP, ...). 50€ pour le groupe.

ACCUEIL

En voiture

Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire.

- Arrivée par Aubenas :

Sortir d'Aubenas en direction du Puy-en-Velay par la N102. Au village de Labégude, prendre la direction de Vals-les-Bains par la D578 jusqu'au col de Mézilhac. Tourner à gauche au col en direction de Lachamp-Raphaël sur la D122. Traverser Lachamp-Raphaël puis prendre la direction du Mont-Gerbier-de-Jonc. À Bourlatier, tourner à droite sur la D378, toujours en direction du Mont-Gerbier-de-Jonc, puis prendre la direction des Estables.

- Arrivée par le Puy-en-Velay :

Sortir du Puy-en-Velay et prendre la D15 direction Valence, puis la D535 direction le Monastier-sur-Gazeille. Après avoir traversé le Monastier-sur-Gazeille, rester sur la D535 puis poursuivre sur la D631 en direction des Estables.

En train

En train jusqu'au Puy en Velay puis taxi (à réserver impérativement au moment de votre inscription)

- Pour les horaires de vos trains, prenez en compte le temps de trajet entre Le Puy-en-Velay jusqu'aux Estables (environ 1 heure : 40 minutes de trajet + le temps de prise en charge du taxi).

DISPERSION

Le jour 8 ou 7 (selon la formule choisie) après la randonnée à 17h devant l'église de la Bastide Puy Laurent..

Retour par vos propres moyens de la gare SNCF de la Bastide Puy Laurent :

- en train ou bus en ligne régulière vers Alès /Nîmes ou le Puy en Velay (<https://www.ter.sncf.com>. Horaires à vérifier avant votre départ)
- ou avec la navette de la Malle Postale vers le Puy en Velay (arrivée 17h45) ou Le Monastier sur Gazeille (arrivée 17h15) puis taxi jusqu'aux les Estables (arrivée 17h45).

A réserver impérativement au moment de votre inscription auprès de l'agence.

Hébergement avant ou après la randonnée : Nous consulter.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Niveau contemplatif à sportif.

En forme. 5 à 7 heures de marche, 450 à 730 m de dénivelée maximum.

Effort : PEU DIFFICILE. La randonnée pédestre nécessite un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées.

Technicité : Niveau 3 : PEU DIFFICILE. Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou*. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support. Le placement des appuis se fait sur les zones de meilleure adhérence.

Risque : ASSEZ FAIBLE. Niveau assez faible de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain peut présenter quelques accidents de relief notables. L'exposition au danger demeure toutefois limitée. Les blessures sont possibles mais mineures (exemples : chemin au relief assez marqué avec présence possible de talus, luxation et entorses possibles en cas de chute...).

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Avant votre départ, vous devez être capable de savoir lire une carte IGN de randonnées, de vous orienter et d'évoluer dans n'importe quelles conditions climatiques, d'utiliser les instruments d'aides à l'orientation : boussole, GPS, Smartphone avec cartographie insérée. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HEBERGEMENT

Formule A : Les hébergements sont des chambres d'hôtes ou hôtel. Chambre de 2 personnes. Sanitaires privés

Pour les groupes de 3 personnes (ou en nombre impaire) : chambre 3 personnes ou 1 chambre 2 personnes + 1 chambre individuelle en supplément.

Formule B : Les hébergements sont des gîtes d'étape. Chambre de 2 personnes à 4 personnes ou petit dortoir de 6 à 12 personnes suivant disponibilités. Sanitaires communs suivant le type de chambre.

Chaque matin, au départ, on vous remettra un pique-nique avec salade composée, fromage, pain et fruits (n'oubliez pas votre boîte hermétique et vos couverts, indiqués dans la liste des bagages à prendre).

En cas d'abandon en cours de route, étape sautée ou autre prestation non consommée du fait des randonneurs, aucun remboursement ne pourra être exigé, car les étapes seront réglées de toute façon.

TRANSFERTS INTERNES

-

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transférés par la route et vous les retrouvez chaque soir en arrivant à l'hébergement.

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée.

Vos bagages doivent être prêts impérativement avant 9h ou suivant indication horaire. Ils seront déposés entre 9 et 16h à l'hébergement suivant.

Information :

Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg.
Un supplément sera demandé aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

Notre prestataire de transport de bagages n'accepte plus les valises rigides qui sont trop encombrantes et complique le service de transports ou de stockage dans les hébergements. Merci de privilégier les sacs à dos ou sac de voyages souples.

Notre prestataire de transport de bagages n'accepte plus les valises rigides qui sont trop encombrantes et complique le service de transports ou de stockage dans les hébergements. Merci de privilégier les sacs à dos ou sac de voyages souples.

GROUPE

A partir de 2 participants.

CARNET DE RANDONNEE

Après règlement du solde, vous recevrez en format numérique (à imprimer par vos soins) votre carnet de rando comprenant :

- Les coordonnées des hébergements
- Le carnet de rando de l'agence et toutes informations utiles (itinéraires, variantes, distances, temps de marche...)
- L'itinéraire en format .gpx pour GPS

Sur place, remise du Topoguide de la Fédération Française de Randonnées : La Traversée du Massif Central par les parcs GR®7 (de Mâcon à la Bastide Puy Laurent), au moment de la prise en charge des bagages du jour2.

Les cartes IGN 2837OT (lac d'Issarlès), 2836OT (Gerbière de Jonc) et 2838 OT (Largentière) peuvent être directement commandées sur Internet (ex : site de l'IGN).

Option carnet rando au format papier : envoi par courrier du carnet rando et de tous ses éléments (3 cartes IGN, topoguide de la FFRP, ...). 50€ pour le groupe.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour la randonnée

- Sac à dos 40 litres minimum
- Chaussures de randonnées montantes et étanches
- Veste type Gore-tex avec capuche
- Pantalon ou surpantalon étanche
- Pantalon et short de marche
- Veste polaire
- 1 paire de gants
- Bonnet
- Lunettes de soleil
- Protection lèvres et peau
- Une paire de guêtres

Pour vos bagages qui seront transportés par véhicule:

Pour vos bagages qui seront transportés par véhicule :

- Sac de voyage n'excédant pas 12 kg (pensez à la personne qui les portent. Merci)

Pour les repas :

- Couvert, gobelet, assiette, bol, couteau
- 1 ou 2 gourdes capacités 1,5 à 2 litres
- Pastilles de purification de l'eau

Pour le soir

- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Une tenue vestimentaire de rechange
- Affaires de toilettes au minimum

Pour les chambres d'hôtes ou hôtels

- Draps, couvertures et serviettes fournis

Pour les gîtes d'étape

- Draps cousus (couverture fournies) ou sac de couchage
- Serviette

Pour les bivouacs

- Un sac de couchage avec température de confort minimum 5 ° (couvertures supplémentaires fournies)
- Matelas auto-gonflant ou lit de camp
- Assiette ou bol, couverts, gobelet
- Lampe frontale
- Sous-vêtements chauds pour la nuit
- 1 bougie
- Papier toilettes biodégradable
- Serviette séchage rapide

Petite pharmacie personnelle (attention à ne pas confondre avec un hôpital de campagne):

- Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C, elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed), boules Quies
- Vos médicaments personnels...

Une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Divers : Sandales, bâtons de marche, appareil photo, maillot de bains ...

DATES ET PRIX

Départ à votre convenance et suivant la disponibilité des hébergements entre le 15/04 et le 31/10/2024.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également.

Ex : possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après... ; ceci au cas où l'hébergement ne serait pas disponible aux dates choisies.

Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places retenues d'avance dans les hébergements, et ceux-ci peuvent être complets plusieurs mois à l'avance.

Chambre individuelle en supplément obligatoire si le groupe nombre est constitué d'un nombre impair de impaires et que les participants ne souhaitent pas partager une chambre triple ou plus.

	Formule A : Chambre d'hôtes Prix par personne	Formule B : Gîtes d'étape Prix par personne
Prix base 2 personnes	745 €	685 €
Prix base 3 personnes	705 €	650 €
Prix base 4 personnes	640 €	610 €

Prix base 5 personnes	635 €	570 €
Prix base 6-8 personnes	610 €	535 €
Option chambre individuelle selon disponibilité	180 €	Pas de possibilité
Option carnet de rando version papier + 2 cartes IGN	50 €	50 €
Option transfert aller gare SNCF Le Puy en Velay-Les Estables	46 €/pers (base 2 personnes)	46 €/pers (base 2 personnes)
Option transfert retour La Bastide-Puylaurent au Puy-en- Velay ou au Monastier sur Gazeille	35 €/pers	35 €/pers
Option transfert retour Le Monastier sur Gazeille aux Estables	35 €/personne (base 2 personnes)	
La Bastide Puy Laurent aux Estables	70€/pers (base 2)	
Option nuit supplémentaire en ½ pension à La Bastide Puy Laurent (si pas de transfert aux Estables) ou aux Estables	80 € (en chambre d'hôte/hôtel) 65€ (en gîte d'étape)	
Option sans transport de bagages	-150 €/groupe	-150 €/groupe

Chambre individuelle en supplément obligatoire si le groupe nombre est constitué d'un nombre impair et que les participants ne souhaitent pas partager une chambre triple ou plus.
Un supplément sera appliqué pour tout transports de personnes un dimanche ou jour férié.

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).
Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation.
Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en pension-complète, du dîner du jour 1 au piquenique du jour 7
- Les pique-nique de midi fournis par les hébergeurs (du piquenique du jour 1 au pique-nique du jour 7)
- Le carnet de rando version numérique avec les fonds de carte
- Le guide du patrimoine « les Sources de la Loire » édité par le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône Alpes et le topo guide de la FFR (remis sur place le jour 2)
- Le transport des bagages
- L'itinéraire en format gpx pour GPS

NE COMPREND PAS

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour
- L'équipement individuel
- Le transfert retour La Bastide Puy laurent au puy en velay ou aux Estables (pour les retours, réservation impérative au moment de votre inscription)
- Les boissons et dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

Le GR[®]7, la ligne de partage des eaux et le parcours artistique

Le GR7[®] est un chemin de grande randonnée qui rejoint les Vosges aux Pyrénées en suivant exclusivement la ligne de partage des eaux sur environ 1500 km. Le GR7[®] traverse la partie orientale du Massif Central par les Monts d'Ardèche.

La ligne de partage des eaux est la frontière entre deux bassins versants. Cette ligne partage l'écoulement des eaux de surface (sources, précipitations) qui prennent deux directions différentes, chacune correspondant à un bassin versant et un exutoire distincts.

La ligne de partage des eaux traverse le Parc des Monts d'Ardèche. Être physiquement sur cette ligne, c'est avoir sous un pied les sources se dirigeant vers la Méditerranée et sous l'autre celles se jetant dans l'Atlantique.

Le parcours artistique de la ligne de partage des eaux (<http://www.lepartagedeseaux.fr>)

Les œuvres in situ : 7 œuvres à ciel ouvert, 7 artistes contemporains et 7 sites exceptionnels

La ligne a inspiré « Le partage des eaux », un parcours à ciel ouvert accueillant, au cœur d'un patrimoine exceptionnel, des œuvres d'art créées in situ par Stéphane Thidet (« De l'autre côté », Chartreuse de Bonnefoy), Olivier Leroi (« 1020km », Mont Gerbier-de-Jonc), Gilles Clément (« La tour à eau », Sagnes-et-Goudoulet), Felice Varini (« Un cercle et mille fragments », Mazan l'Abbaye), Gloria Friedmann (« Le Phare », Borne), Héhé (« Grotte de cristal », Saint-Laurent-les-Bains) et Kôichi Kurita (« Terre Loire », Abbaye de Notre Dame des Neiges). Des mobiliers en châtaignier conçus par le designer Eric Benqué et des mires paysagères imaginées par les paysagistes Gilles Clément et IL Y A jalonnent la ligne. Le parcours se découvre le long du chemin de grande randonnée GR7[®] à pied, en vélo et à cheval

- La Chartreuse de Bonnefoy (Le Béage) : « De l'autre côté » de Stéphane Thidet
- Le Mont Gerbier-de-Jonc (Ste Eulalie/St Martial) : « 1020 km » d'Olivier Leroi
- La Chaumasse (Sagnes-et-Goudoulet) : « La Tour à eau » de Gilles Clément
- L'Abbaye de Mazan (Mazan l'Abbaye) : « Un cercle et mille fragments » de Felice Varini
- Le Moure de l'Abéouradou (Borne sur le GR7) : « Le Phare » de Gloria Friedmann
- Village de Saint-Laurent-les-Bains : « Grotte de Cristal » de Héhé
- Notre-Dame des Neiges : « Terre Loire » de Kôichi Kurita

"De l'autre côté" Œuvre de Stéphane Thidet à la Chartreuse de Bonnefoy

« De l'autre côté joue avec l'évolution de la lumière, et est par conséquent dépendant des variations du paysage. Un jour discret, un autre éclatant, parfois quasi invisible, d'autres fois scintillant... » Stéphane THIDET

"La tour à eau" Œuvre de Gilles Clément à la Chaumasse, Sagnes et Goudoulet

« Lorsqu'on parcourt ce relief on se rend compte qu'il faut être géographe-géomètre pour parvenir à tracer cette ligne avec certitude. Un paysagiste ne peut que vivre l'impression donnée par le paysage, il lui manque les instruments de mesure. » Gilles CLÉMENT

"1020 km" Œuvre d'Olivier Leroi au Mont Gerbier de Jonc

Issu d'un volcanisme ancien (10 à 5 millions d'années), le Mont Gerbier de Jonc est le suc phonolitique emblématique du territoire ardéchois. Situé sur la ligne de partage des eaux, il accueille à la base de son versant sud les sources de la Loire qui se jette dans l'Atlantique, tandis que l'eau qui s'échappe par son versant nord rejoint la Méditerranée. Du haut de ses 1551 m, il offre un magnifique point de vue sur les Alpes, les Boutières, la Vallée du Rhône et les Cévennes et abrite une faune et une flore d'une exceptionnelle richesse. Œuvre réalisée dans le cadre d'une commande publique du Conseil départemental de l'Ardèche, avec la participation de la Région Rhône-Alpes, de l'Etat et du FEDER.

"Un cercle et mille fragments" Œuvre de Felice Varini à l'Abbaye de Mazan

« La lumière a toujours fait partie intégrante de mon travail. Quand j'utilise une couleur unique, la lumière me permet d'en révéler l'infini des nuances.

Ici à Mazan, j'ai choisi la feuille d'or pour capter d'autant plus les variations de la lumière selon les heures du jour et les saisons. J'ai aussi voulu faire écho à la diversité des minéraux présents sur le site de l'abbaye. » Felice VARINI

"Le phare" Œuvre de Gloria FRIEDMANN au Moure de l'Abéouradou

« En créant cette tour refuge qui représente à la fois l'art du trait et l'art du retrait, je veux rendre hommage à la nature pour observer la ligne d'horizon, cet espace vibrant. J'aimerais que cet espace bleu devienne une sorte de machine à ralentir le temps, j'aimerais que ses visiteurs y « perdent » leur temps. » Gloria FRIEDMANN

« Grotte de Cristal » de Héhé, au-dessus du village de Saint-Laurent-les-Bains

« Grotte de cristal est une œuvre qui contraste avec les montagnes et leur végétation méditerranéenne. Ce cristal géant surgissant de la terre fait écho à la source d'eau chaude qui jaillit en contrebas. » HeHe

« Terre Loire », œuvre de Kôichi Kurita à l'abbaye de Notre Dame des Neiges

« À l'Abbaye Notre-Dame des Neiges, j'ai imaginé une pièce blanche comme si elle était enveloppée de neige. Dans la région de Tôhoku au Japon, on construit une sorte de hutte de neige en forme de demi-sphère appelée *kamakura* à l'occasion d'une fête. Un peu comme l'image de cette hutte, je voulais que cette pièce soit toute blanche et j'ai demandé que l'éclairage permette de sentir le ciel derrière le plafond. Ainsi la Loire s'allonge sans apesanteur à l'intérieur du ventre blanc de la mère. »

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.

- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.

- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.

- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et

aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex